

#3

L'entretien prénatal précoce



POUR CERTIFIER CE CRITÈRE



- ▶ **Plus de 60% de l'équipe** atteste de la bonne réalisation du module de formation
 - Audit
 - Apprentissages
 - Réunion
 - Encadrement et suivi



- ▶ **Une charte d'engagement est rédigée, validée et signée**
 - Elle est affichée et présentée aux membres de l'équipe



- ▶ **L'affichage** au sein de la structure de la plaquette Labellisé MATERNYS – CNGOF – Certification "Entretien Prénatal Précoce"

TABLE DES MATIÈRES

Les objectifs	page 3
▶ Pour l'équipe de soins	
▶ Pour les patientes	
Le référentiel de connaissances pour les soignants	page 4
▶ L'Entretien prénatal précoce	
▶ Pourquoi c'est important pour les patientes ?	
▶ Pourquoi c'est important pour les équipes et les maternités ?	
▶ Pourquoi c'est important pour la santé publique ?	
▶ Bibliographie	
Référentiel de connaissances pour les patientes	page 10
Charte-type	page 11
Modalités de certification du critère pour la maternité	page 12

OBJECTIFS DU CRITÈRE

Pour l'équipe de soins

- ▶ Elle connaît et comprend le sens, la forme et l'esprit des recommandations institutionnelles sur l'entretien prénatal précoce – EPP.
- ▶ Elle est en capacité :
 - De mettre en oeuvre et / ou de s'assurer que l'entretien a été réalisé au mieux des recommandations
 - De créer un environnement collectif bienveillant et sécurisant pour la patiente
 - De réaliser une collecte respectueuse des informations utiles à un suivi optimal de grossesse
 - De faire appel à des ressources tierces en cas de besoin (réseau pluri-professionnel, associations, PMI, etc.)

Pour les patientes

- ▶ Les patientes sont informées de l'esprit dans lequel la maternité souhaite réaliser l'EPP et bénéficient d'un EPP conforme à la forme et à l'esprit des recommandations institutionnelles.
- ▶ Les patientes sont en capacité de le préparer au mieux, de protéger leur grossesse par les informations qu'elles donnent puis elles ont les moyens d'évaluer son apport et son impact sur leur suivi et leur prise en charge.
- ▶ Les patientes sont informées et préparées à l'entretien post-natal précoce.

Rappel important :

Ce document est un document pédagogique rédigé par le label CNGOF-Maternys, il est destiné à compléter et ne se substitue pas aux documents référentiels institutionnels cités en liens et annexes, qui doivent être lus attentivement par le participant.

CONTENUS DES CONNAISSANCES À ACQUERIR POUR LES SOIGNANTS

L'entretien prénatal précoce ?

L'entretien prénatal précoce n'est pas une consultation, c'est un échange et un partage qui renforce le soin par une connaissance plus approfondie de l'autre. Il n'y a pas d'examen clinique.

La **dimension humaine** dans la relation à la femme enceinte, la protection et le suivi de sa grossesse et de son accouchement sont des principes fondamentaux constitutifs des cultures du soin et donc de notre ciment social.

L'entretien prénatal précoce doit être construit comme une expression simple et naturelle, dans un environnement et espace tranquilisé, en ressenti de bienveillance permanent. Il doit **poser les conditions d'une expression et d'un échange libre et serein**, guidé par le praticien mais laissant pleine capacité d'expression à la femme et aux parents.

Son but est le partage, avec le praticien de santé, de toute interrogation, crainte, défaut de connaissance, antécédent délicat ou toute autre information dont la méconnaissance pourrait altérer le déroulement optimal de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites.

L'entretien prénatal précoce peut parfois être le seul moment permettant de **construire une relation forte de confiance** et de connaissance mutuelle avec le praticien, l'équipe et la maternité.

Au mieux, la patiente sera **informée au préalable** de l'esprit et de l'objectif de cet entretien et pourra ainsi préparer les questions et les éléments particuliers qu'elle pourrait souhaiter livrer au praticien.

L'entretien prénatal précoce constitue une opportunité indispensable à la recherche délicate, mais qui doit être systématique, des vulnérabilités et des éventuelles charges intimes et émotionnelles de la patiente. La recherche d'éventuels antécédents de violence sexuelle doit être systématique.

La lecture des recommandations institutionnelles citées en références / annexes 1-2-3-4-5 est indispensable à ce module de formation du Label, et en particulier :

1. Les points de questionnement obligés des femmes (ce qu'elle pense, ce qu'elle croit, ...)
2. La rédaction d'une note de synthèse transmissible et respectueuse
3. Le recours éventuel au réseau pluri-professionnel et l'éventuelle déclaration de vulnérabilité et/ou de risque pour la femme et le bébé.

Cet entretien doit construire une confiance réciproque, avec le praticien, son équipe, et la maternité.

Le bénéfice de cet entretien doit être protégé et utilisé au mieux, aussi la **transmission**, au reste de l'équipe qui suivra la patiente, des informations collectées lors de cet échange est indispensable au bon suivi de la grossesse. Cette transmission devra être **maitrisée, confidentielle et respectueuse** de la femme en particulier en cas d'antécédents intimes ou d'addictions cachées.

Le document de liaison qui sera rédigé à l'issue de cet entretien sera rédigé avec tact et mesure mais ne devra pas omettre, en utilisant des expressions convenues, **définies à l'avance et partagées avec l'équipe**, les « antécédents intimes chargés en petite enfance », des « craintes particulières en relation avec l'environnement familial » ou des « addictions non maitrisées ».

Ces connaissances sont indispensables à la **sécurisation des suivis techniques et humain** de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites.

L'Entretien prénatal précoce est aussi une **obligation légale**, il doit durer 45 minutes au minimum, c'est un acte soignant identifié et valorisé et il est à louer que les pouvoirs publics s'en soient saisis pour imposer sa réalisation.

L'entretien prénatal précoce en pratique :

- ▶ À partir du 4^{ème} mois
- ▶ En cabinet, à la maternité ou en PMI
- ▶ Réalisé par les médecins gynécologues, les sages femmes, les médecins généralistes. Au choix de la patiente.
- ▶ Seul ou en couple, pour une durée de 45 min minimum.
- ▶ Les conditions matérielles doivent être adaptées (confort, espace privaté, etc.)
- ▶ La patiente, les parents doivent pouvoir exprimer ce qu'ils vivent, ce qu'ils ressentent et attendent, leurs craintes, ce qu'ils veulent savoir, ce qu'ils souhaitent faire.
- ▶ Le praticien doit pouvoir, à l'issue de cet entretien
 - Adapter le suivi de grossesse
 - Accompagner la patiente dans ses choix et décisions de santé, de préparation et de conditions d'accouchement, de durée de séjour, etc.

- Planifier les séances prénatales de Préparation à l'accouchement et à la Parentalité – PNP
- Appréhender correctement l'environnement de soutien familial, environnemental et le cercle social de sécurisation éventuel en cas de difficulté particulière ou de mauvaise nouvelle possible pendant le suivi de grossesse et l'accouchement.
- Rédiger un document de liaison adapté à destination de l'équipe qui suivra la patiente

Les techniques de conduite de l'entretien prénatal précoce intégreront

- ▶ La posture d'écoute active et empathique et de don de chaleur humaine
- ▶ La mise en avant et la valorisation de l'authenticité et de l'intégrité respective des participants
- ▶ L'énoncé / rappel des responsabilités et des valeurs partagées
- ▶ La capacité par le soignant de distinguer et de nommer les émotions de la patiente
- ▶ Le non-jugement

Les objectifs

- ▶ La collecte d'informations, même intimes, utiles à l'encadrement du suivi et de l'accouchement
- ▶ Le partage, en responsabilité respective, de ces informations
- ▶ La transmission respectueuse et codifiée de ces informations à une équipe éduquée selon les critères du label Maternys-CNGOF.

Pourquoi c'est important pour les femmes et les parents ?

- ▶ Pour la femme, c'est être reconnue et pouvoir s'exprimer sur ses ressentis profonds, ses craintes et ses attentes en lien avec la grossesse et le bébé. C'est accepter, par un partage utile de partie de son intimité, le praticien, son équipe et la maternité qu'elle a choisi.
- ▶ C'est l'opportunité, si l'échange est bien conduit, d'exprimer ses vulnérabilités, ses addictions, ses faiblesses et d'éventuels « antécédents intimes difficiles ». Le fait de pouvoir exprimer et partager, avec un professionnel de santé, des attentes, des craintes et des éléments personnels potentiellement impactant sur le suivi de grossesse, l'accouchement et le post-partum soulagent la femme et les parents. Ne pas les exprimer c'est les garder en soi et augmenter souvent de manière non fondée leur impact psychique et physique ce qui peut porter atteinte à la qualité de sa vie et du vécu de grossesse.
- ▶ Pour la femme et les parents c'est éclaircir leur vision des mois à venir, sécuriser leur relation avec l'équipe et la structure et mieux se préparer, sur le plan médical et humain, à un suivi optimal et sécurisé.

Pourquoi c'est important pour les équipes et les maternités ?

Formation professionnelle

- ▶ L'humanité et la technicité de l'EPP sont exemplaires de la menée de toute consultation soignante et de toute relation au patient. Intimité, humanité et gestion médicale collective des informations
- ▶ L'esprit de la formation Maternys-CNGOF est de se donner les moyens de développer au mieux (ou plutôt d'exprimer au mieux) la **dimension humaine dans le soin**.
- ▶ Le label souhaite que chacun puisse développer les valeurs et techniques de l'écoute active, de la relation centrée patient, de l'empathie, du non jugement et des responsabilités et confiances réciproques.

Cohésion d'équipe et partage des valeurs

- ▶ Esprit soignant individuel et collectif par la formalisation et le renforcement d'une **culture d'attitude partagée** au sein de la maternité.
- ▶ C'est important pour exprimer et tirer un parti bénéfique à la patiente, de la valeur humaine de l'équipe et de la structure. Cet entretien et la manière dont il est conduit **portent l'image de l'établissement**. Il est conçu pour préparer et partager au mieux avec le patient les événements humains, techniques et organisationnels qui constituent l'ensemble du parcours de suivi de grossesse

Amélioration de la prise en charge

- ▶ L'objectif est en particulier de collecter des **informations médicales essentielles** qui ne pourraient pas être révélés dans le cadre d'une consultation « habituelle ». Les addictions ou autres vulnérabilités, les « antécédents intimes difficiles », les contextes particuliers de vie, l'environnement personnel et familial. Les risques socio-économiques, les contextes professionnels éventuels, etc.
- ▶ L'entretien pré-natal précoce pose les bases d'une **meilleure compréhension** et d'un **parcours décisionnel plus actif et mieux partagé** avec la patiente et les parents, en particulier en cas d'événement inopiné, d'événement indésirable grave, de décision urgente, etc.

Protection de la patiente et de l'équipe par une transmission formalisée adaptée des informations

- ▶ Le **document de liaison** qui rapportera l'entretien sera essentiel à l'ensemble de l'équipe pour un suivi optimal et sécurisé de la grossesse, de l'accouchement et de la prévention des dépressions du post-partum
- ▶ Ce document devra être rédigé avec des éléments de langage partagés par l'équipe, en particulier sur les antécédents et vulnérabilités.

L'entretien prénatal précoce contribue à :

1. Une réduction des consultations informatives pendant la grossesse (la moyenne nationale est de 10 au lieu des 9 recommandées)
2. Une réduction du nombre de visites aux urgences pendant la maternité (Plus de 50% de ces visites sont liées à des inquiétudes en lien avec un défaut d'information ou de préparation, une défaillance d'observance ou de surveillances et n'ont pas de justification technique médicale).
3. Une diminution des urgences péri-natales par une bonne information et un meilleur suivi médical.
4. Une diminution du taux de prématurés (Le suivi médical et l'état de santé mentale conditionnent directement le taux de prématurés : hygiène, observance, hypertension, tabac alcool, suivi diabète, etc.)
5. Une réduction des dépressions et grandes détresses de la femme. On estime qu'un entretien pré-natal précoce bien conduit pourrait diminuer de 30% le taux de dépression du post-partum. Considérant outre les éléments présentés ci-avant, que 100% des adolescents suicidés ont eu une mère dépressive en post-partum (Rapport Grégoire), cet acte médical est essentiel à toute grossesse.

Données Label CNGOF-Maternys

Pourquoi c'est important pour la santé publique ?

- ▶ L'entretien pré-natal précoce est un **élément clé de la prévention** en santé des femmes et de la détection de la dépression du post-partum. Il est un des facteurs majeurs, en suivi de grossesse, de réduction des risques et d'économie de santé.
- ▶ C'est la raison pour laquelle le législateur s'en est emparé depuis 2007 en fixant les conditions de sa réalisation, en le rendant **obligatoire** et en le valorisant.
 - Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007, devenue obligatoire depuis le 1^{er} mai 2020 et en précisant les conditions de réalisation dans le cadre de l'arrêté du 27 février 2023 : « L'entretien prénatal précoce (EPP) au 4^e mois de grossesse : temps d'écoute privilégié permettant d'aborder et de repérer notamment les éléments de l'environnement de vie de la femme/du couple, les antécédents de la femme, familiaux, l'isolement social/familial/professionnel ou encore les facteurs de risque dans le champ des addictions et de la santé mentale. »
- ▶ L'entretien prénatal précoce prépare aussi à l'**entretien post-natal précoce**, réalisé autour de la 4^e semaine après l'accouchement et qui est aussi une obligation de suivi de la patiente.

Bibliographie

Documents à consulter pour ce critère :

- ▶ **ameli.fr** : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/grossesse/consultation-suivi-mensuel>
- ▶ **caf.fr** : <https://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/articles/l-entretien-prenatal-precoce-un-soutien-pour-les-parents>
- ▶ **sante.gouv.fr** : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/flyer_entretien_prenatal_precoce_31012024.pdf
- ▶ **1000 premiers jours** : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/deux-rendez-vous-pour-aider-se-sentir-bien>
- ▶ **CNSF** : <https://www.cnsf.asso.fr/entretien-postnatal-precoce-le-nouveau-guide-pratique-du-cnsf/>

Objectifs de connaissance du patient

1. Pourquoi l'EPP a été conçu
2. Comment il est organisé dans l'établissement
3. Comment il doit être préparé par la patiente / les co-parents
4. Quel est son esprit et la forme attendue de sa mise en œuvre pratique

Méthode d'acquisition des connaissances

1. Biblio en ligne
2. Texte du CNGOF pour les patients
3. Docs de références patients
4. Interview vidéo du CNGOF « pourquoi et comment le critère »
5. Interview pour l'information des patientes

Evaluation

1. Renseignement du questionnaire sur l'espace individuel du patient
2. Appel éventuel par MATERNYS-CNGOF d'un groupe de patients témoins

Objectif pour la validation du critère au sein de la maternité

1. Taux de visualisation de la biblio et vidéo : > 60%
2. Taux de renseignement du questionnaire patient > 60%

RÉFÉRENTIEL DE CONNAISSANCES POUR LES PATIENTES

TEXTE à destination des PATIENTES

Texte diffusé sur Maternys et accompagné d'une interview vidéo.

Vous pouvez la consulter dans votre espace soignant Maternys.

L'Entretien Prénatal Précoce est une obligation légale et c'est un critère important du label CNGOF-MATERNYS. Cet entretien est prévu pour durer de 45min à 1h, il se fait en général vers le 4ème mois de grossesse.

Ce n'est pas une consultation avec un examen clinique, c'est un moment d'échange et de discussion ouverte et confidentielle sur ce que vous ressentez, ce que vous vivez et surtout ce que vous souhaitez savoir.

N'hésitez pas à le préparer, pensez aux questions que vous souhaiteriez poser, ce que vous voudriez connaître, comprendre, ce qui vous inquiète et toutes autres questions qui pourront vous aider à mieux vivre cette période particulière de votre vie.

Ce que vous direz au professionnel qui sera avec vous pendant l'entretien est important pour qu'il puisse préparer au mieux, en fonction de vos choix et décisions, et avec l'équipe qui vous prendra en charge, les conditions de votre suivi et de votre accouchement. De nombreuses décisions devront être prises pendant votre suivi et votre accouchement, vous êtes avec lui pour préparer tout cela au mieux.

Le praticien avec qui vous aurez l'échange pourra vous aider à avoir des soutiens ou aides supplémentaires particulières, vous proposer des formations à la naissance et à la parentalité, vous orienter vers d'autres professionnels qui vous aideront pour votre suivi et celui de votre enfant, etc.

L'entretien pré-natal précoce est un moment d'échange privilégié et confidentiel qui vous est consacré à vous et à votre bébé. N'hésitez pas à partager avec lui des informations et difficultés personnelles qui pourraient altérer le vécu de votre grossesse, de votre accouchement et de votre parentalité, même si cela vous est pénible.

Pour votre praticien, les connaître c'est mieux vous suivre et mieux vous protéger, vous et votre bébé.

Votre maternité est labellisée CNGOF-MATERNYS, son équipe travaille chaque jour pour s'améliorer et améliorer l'humain dans le soin.

Pour qu'elle continue de progresser et pour soutenir les femmes qui vont vous suivre dans cet établissement, merci de renseigner le petit questionnaire sur l'entretien pré-natal précoce.

CHARTE-TYPE DE L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRECOCE

Modèle destiné à être adapté aux décisions de l'équipe

Critère 3 du Label CNGOF-MATERNYS : « L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRECOCE »

Ce document atteste que la maternité xxxx a été certifiée par le CNGOF, pour le critère du label CNGOF-MATERNYS : « Entretien prénatal précoce ». Pour ce faire l'ensemble de l'équipe a suivi un cycle d'audits et de formations spécifiques à ce critère, et s'est engagée sur les points suivants :

1. Toutes les patientes en suivi de grossesse ont bien eu un entretien prénatal précoce dans la maternité ou en dehors de la maternité
2. L'entretien est réalisé en écoute active bienveillante et confidentielle. Il permet un échange libre et intime et aborde tous les sujets utiles à sécuriser la grossesse et l'accouchement
3. Les conditions de la disponibilité du personnel et de l'accueil confortable de la femme pour une durée de l'entretien d'au moins 45 min sont en place
4. L'entretien permet de partager ce que la femme vit, ressent, croit et imagine, ce qu'elle souhaite et accepte. Une attention particulière est portée aux besoins, aux risques et aux attentes des parents
5. La maternité a préparé et permet un accès aisé aux réseaux pluri-professionnels, compétences et ressources de soutien local qui pourraient être utiles
6. Le document de synthèse de l'entretien permet la confidentialité et le respect des informations collectées.

Rédaction, validation et affichage de la charte de mise en œuvre de l'epp :

1. Charte type proposée par le Label.
2. Adaptation de la charte type aux spécificités de la maternité par les référents de l'établissement.
3. Validation conjointe du document par les référents et le Label
4. Signature du document par les référents / l'ensemble de l'équipe
5. Affichage du document et réception de la plaquette de certification CNGOF-Maternys du critère

MODALITÉS DE CERTIFICATION DU CRITÈRE POUR LA MATERNITÉ

Unité d'enseignement 1

Apprentissage individuel en ligne :

Acquisition du référentiel sur le sujet – 1H

► Objectifs pédagogiques

1. La connaissance des recommandations institutionnelles sur l'EPP (références et esprit de la loi, décret et conditions d'application)
2. La capacité de réaliser l'EPP dans l'esprit du référentiel MATER-NYS-CNGOF (écoute empathique, systématisation de la collecte des informations et transmission respectueuse adaptée)
3. La compréhension du caractère essentiel de l'EPP pour le bon déroulement technique et humain de l'ensemble de la grossesse.
4. Une connaissance des recommandations en matière d'entretien post natal précoce (EPNP) suffisante pour en informer la patiente.
5. Les fondamentaux de la mise en œuvre pratique de l'EPP :
 - Qui le réalise, organisation pratique, tonalité et menée des échanges ?
 - Capacité personnelle d'écoute active, d'empathie, de non-jugement, de responsabilité et de création de confiance
 - Capacité d'élaboration d'une fiche de liaison qui soit exhaustive et aidante pour l'équipe tout en respectant l'intimité de la patiente en cas d'antécédents particuliers difficiles.

► Supports et méthodes – Espace de formation en ligne.

1. Questionnaire d'audit individuel sur le critère – 15mn
2. Bibliographie générale à disposition :
 - Flyer pour les patientes – santé gouv (Annexe 1)
 - Livret pour les professionnels – santé.gouv (Annexe 2)
 - Méthodologie de formation à l'EPP – 1000 jours (Annexe 3)
 - Recommandations générales HAS – (Annexe 4)
 - Guide pratique pour l'entretien post-natal Précoce – EPNP (Annexe 5)
3. Le référentiel CNGOF-Maternys sur ce critère – 15mn (Annexe 6)
4. Interview vidéo du référent MATERNYS-CNGOF – 15mn
5. Interview vidéo et reconstitution d'un EPP commenté par la neuroscience et les bases de l'écoute active - 15mn

CRITÈRES POUR LA CERTIFICATION DU CRITÈRE

Unité d'enseignement 1 Audit et lecture

1. Audit individuel renseigné par plus de 60% de l'équipe
2. Lecture du référentiel par plus de 60% de l'équipe

Unité d'enseignement 2 Réunion et établissement d'un plan d'action critère avec participation émar-gée de plus de 60% de l'équipe

Unité d'enseignement 3 Audit et évaluations patients

1. Participation audit de suivi à 3 mois > 60% équipe
2. Taux de remplissage du questionnaire > 60%
3. Signature et affichage de la charte

Unité d'enseignement 2

Réunion d'équipe animée par un chargé de mission MATERNYS-CNGOF : Création d'un Plan d'action critère – 2H

1. Rapport de l'audit et connaissance du référentiel
 - Rendus et échanges à partir du rapport analytique des résultats des audits individuels
 - Echanges sur les documents référentiels
2. Co-construction d'une charte de mise en œuvre du critère « Entretien prénatal Précoce »
 - Matrice de document type proposé par CNGOF-Maternys
 - Echange de l'équipe pour son adaptation à la maternité.
 - La rédaction et la mise en forme finale du document sont réalisés conjointement par les référents de la maternité et le label CNGOF-Maternys

Unité d'enseignement 3

Encadrement et suivi à 3 mois de la mise en œuvre du plan d'action Critère (PAC) et de son impact sur les soignants et les patients à 3 mois mini de l'unité d'enseignement 2

1. Nouvel audit individuel
2. Retour des statistiques d'évaluation des patientes sur la plateforme
3. Finalisation, appropriation et signature de la charte de mise en œuvre du critère au sein de la maternité